

Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Une communication de ces renseignements est encadrée par les prescriptions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

IMPORTANT

La section « [Document exigé](#) » vous renseigne sur le document que vous devez joindre à votre demande.

Espace réservé à l'usage de la CTQ

Numéro de demande :

1 – Identification de l'enregistrement du répartiteur

C 4 R

Numéro d'enregistrement du répartiteur (NER)

Note : Pour les sections 2 et 3 ci-dessous, **veuillez remplir seulement les champs où vous avez des changements à déclarer**. Vous pouvez consulter les renseignements inscrits à votre dossier en visitant notre site Internet au www.ctq.gouv.qc.ca à l'onglet « Services en ligne », à la rubrique : « Consultation » et en cliquant sur l'hyperlien : « [Dossier d'une entreprise ou d'un individu](#) ».

2 – Changements à déclarer : Renseignements concernant le répartiteur

Entreprise

Nom du demandeur

Autre nom utilisé au Québec aux fins de l'exploitation de l'entreprise de répartition

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Individu

Nom

Prénom

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Adresses du demandeur

Adresse du siège du demandeur

Numéro	Rue	App., bureau, local				
Case postale	Route rurale	Succursale	Information supplémentaire			
Ville, village ou municipalité		Province ou État	Code postal			
Ind. rég.	Téléphone	Poste	Ind. rég.	Cellulaire	Ind. rég.	Télécopieur
Courriel*						

*La Commission utilise le courriel pour la transmission des correspondances. Vous devez aviser la Commission de tout changement dans les meilleurs délais.

Adresse de l'établissement principal au Québec (si le siège du demandeur est à l'extérieur du Québec)

Numéro	Rue	App., bureau, local				
Case postale	Route rurale	Succursale	Information supplémentaire			
Ville, village ou municipalité		Province	Code postal			
Ind. rég.	Téléphone	Poste	Ind. rég.	Cellulaire	Ind. rég.	Télécopieur
Courriel*						

* La Commission utilise le courriel pour la transmission des correspondances. Vous devez aviser la Commission de tout changement dans les meilleurs délais.

3 – Changements à déclarer : Limites du territoire situé au Québec desservi par les services de répartition

Identifier les limites du territoire où le service sera offert en précisant soit une ou des régions administratives, une ou des municipalités régionales de comté (MRC), une ou des municipalités ou un ou des arrondissements. Pour identifier les limites du territoire de desserte envisagé, c'est le **point de départ de la course** qui doit être pris en compte et non celui de la destination.

Afin d'identifier des territoires existants et officiels, veuillez-vous référer au répertoire élaboré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à l'adresse suivante : www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe, identifier la section et numérotter les pages s'il y a lieu.

4 – Répartition des demandes de courses

- a) Depuis votre enregistrement ou votre dernier maintien, avez-vous modifié la façon d'établir le prix des courses (exemple : utilisation de la tarification dynamique au lieu d'une tarification établie par le taximètre)? Oui Non

Si vous avez répondu « **oui** » à la question a), **vous devez répondre à la question b**.

Si vous avez répondu « **non** » à la question a), **veuillez passer à la section 5 – Déclaration et signature du présent formulaire**.

- b) Votre service de répartition offre-t-il **exclusivement** des courses dont le **prix est calculé selon la tarification établie par la Commission des transports du Québec** (taximètre, odomètre pour les territoires exemptés d'être muni d'un taximètre, taux horaire¹) ou par un **contrat convenu avec le client**²? Oui Non

Si vous avez répondu « **oui** » à la question b), **veuillez passer à la section 5 – Déclaration et signature du présent formulaire**.

Si vous avez répondu « **non** » à la question b), **vous devez répondre à la question c**.

- c) La **totalité ou une partie** de vos demandes de courses est-elle répartie par un **moyen technologique**? Oui Non

Si vous avez répondu « **oui** » à la question c), **vous devez répondre à la question d**.

Si vous avez répondu « **non** » à la question c), **veuillez passer à la section 5 – Déclaration et signature du présent formulaire**.

- d) **Ce moyen technologique permet-il au client d'effectuer sa demande de course sans l'intervention d'une personne physique de votre service et ce, jusqu'à ce que le chauffeur soit informé de la course?** Oui Non

Si vous avez répondu « **oui** » à la question d), **vous devez répondre à la question e**.

Si vous avez répondu « **non** » à la question d), **veuillez passer à la section 5 – Déclaration et signature du présent formulaire**.

- e) **Ce moyen technologique permet-il au client de :**

- consentir à un **prix estimé**³ de la course **avant que le chauffeur soit informé de la course**?
- consentir à un **prix maximal** ou **fixe** de la course **avant que le chauffeur soit informé de la course** (tarification dynamique)?

¹ Les taux doivent être conformes aux tarifs établis par la Commission.

² *Règlement sur le contrat convenant du prix d'une course avec un client - Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile* (chapitre T-11.2, a. 97)

³ Si le moyen technologique permet au client de consentir à un **prix estimé** avant la course, la tarification doit être celle de la Commission. C'est-à-dire que le prix de la course est établi par un taximètre ou autre si le territoire desservi en est exempté.

5 – Déclaration et signature

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

Nom du demandeur (répartiteur) en majuscules

Signature de la personne dûment autorisée

Année Mois Jour

Prénom et nom du signataire en lettres moulées

Titre

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

Document exigé

Si la demande est introduite au nom d'une entreprise, vous devez joindre une résolution du conseil d'administration vous autorisant à présenter cette demande sauf exception :

- pour un changement de numéro de **téléphone, cellulaire ou télécopieur**;
- pour un changement d'**adresse** ou de **courriel** si le présent formulaire est signé par le président ou un administrateur. À défaut, une résolution est requise.

Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire accompagné du document exigé en utilisant l'une des façons suivantes :

Par courriel sécurisé : www.ctq.gouv.qc.ca/nous-joindre

Par télécopieur : 514 873-4720 ou 418 644-8034

Par la poste : Commission des transports du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5

Pour nous joindre

Site Internet : www.ctq.gouv.qc.ca

Par téléphone : Région de Montréal : 514 873-6424
Ailleurs : 1 888 461-2433